



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere

Adocia annonce ses résultats financiers du 3^{ème} trimestre et un financement de 7 millions d'euros par émission d'obligations convertibles souscrites auprès d'investisseurs européens et d'actions ordinaires souscrites par Gérard Soula, co-fondateur d'Adocia

- Une position de trésorerie de 14,3 millions d'euros au 30 septembre 2021
- Augmentée d'un financement de 7 millions d'euros conclu ce jour, composé de
 - 6 millions d'euros par l'émission d'obligations convertibles émises au bénéfice d'investisseurs Européens
 - 1 million d'euros par l'émission de 107 992 actions ordinaires nouvelles dont la souscription a été réservée au bénéfice de Gérard Soula à un prix par action de 9,26€ correspondant à la moyenne de cours des trois dernières séances de bourse, sans décote

20h30 CEST - Adocia (Euronext Paris : FR0011184241 – ADOC), la société biopharmaceutique au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques, annonce aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre 2021 ainsi que la réalisation, ce jour, d'un financement de 7 millions d'euros.

« Les résultats du trimestre sont en ligne avec notre plan opérationnel, avec une consommation de trésorerie sur les neuf premiers mois de l'année 2021 de 13,8 millions d'euros », commente Valérie Danaguezian, Directeur Financier d'Adocia. « Combinée avec notre position de trésorerie actuelle, ce financement de 7 millions d'euros renforce nos moyens financiers sans tenir compte d'éventuels nouveaux partenariats. »

« Je suis très heureux de la participation de Vester Finance à cette opération de financement qui va nous permettre d'accélérer le développement de nos innovations les plus récentes en attendant l'établissement de partenariats sur nos produits phares. C'est avec conviction que je m'associe personnellement à cette opération financière », déclare Gérard Soula, président-directeur général d'Adocia.

Résultats financiers du 3^{ème} trimestre 2021

Les principaux chiffres financiers du trimestre sont les suivants :

Détail du chiffre d'affaires pour le 3^{ème} trimestre 2021

<i>En milliers d'euros, normes IFRS (non audité)</i>	30/09/2021 (3 mois)	30/09/2020 (3 mois)	30/09/2021 (9 mois)	30/09/2020 (9 mois)
Revenues des licences	106	59	332	682
Contrat de recherche et de collaboration	423		599	
CHIFFRE D'AFFAIRES	529	59	931	682

- Le chiffre d'affaires de la Société provient essentiellement des accords de licences et de collaboration signés avec la société Tonghua Dongbao (THDB) pour le développement, la production et la commercialisation de BioChaperone[®] Lispro et BioChaperone[®] Combo en Chine et dans d'autres territoires d'Asie.
- Le chiffre d'affaires reconnu sur les neuf premiers mois de l'année 2021 de 0,9 million d'euros reflète l'avancement des prestations de services de recherche et développement fournies par Adocia dans le cadre du transfert et du développement des produits ainsi que des prestations complémentaires effectuées à la demande du partenaire.

Situation de trésorerie nette

La trésorerie de la Société s'élève à 14,3 millions d'euros au 30 septembre 2021, comparée à 28,1 millions d'euros au 31 décembre 2020. La consommation de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'année s'élève à 13,8 millions d'euros et se situe en dessous de celle de l'an dernier (15,2 millions d'euros).

Les dettes financières à fin septembre 2021 s'élèvent à 28,4 millions d'euros contre 28,2 millions d'euros au 31 décembre 2020. Elles sont constituées principalement de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros souscrit auprès d'IPF Fund II en 2019, du PGE (*Prêt Garanti par l'Etat*) contractés auprès de la BPI, HSBC, BNP et LCL pour un montant total de 7 millions d'euros et de l'emprunt bancaire souscrit en 2016 pour financer l'acquisition et la rénovation du bâtiment où sont situés le centre de recherche et le siège social de la Société.

Détail de l'opération de financement

Le financement de ce jour est réalisé par (i) l'émission de 6.568.422 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale d'un euro l'une (les « **OC** ») pour un montant total de 6 millions d'euros nets souscrites par Vester Finance et deux autres investisseurs européens et (ii) une augmentation de capital de 1 million d'euros (l'« **Augmentation de Capital** ») dont la souscription a été réservée au bénéfice de Gérard Soula, président-directeur général et actionnaire, par voie d'émission d'actions ordinaires nouvelles.

Ni l'Augmentation de Capital, ni l'émission des OC n'ont donné lieu et ne donneront lieu à la publication d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Utilisation des fonds levés

Les fonds levés permettront de financer le développement des nouveaux projets lancés par la Société début 2021, et plus spécifiquement les combinaisons d'hormones à courte durée d'action administrées au moyen d'une pompe, pour le traitement de l'obésité.

Termes des obligations Convertibles

L'émission des OC a été décidée, ce jour, par le président-directeur général de la Société, faisant usage de la subdélégation lui ayant été consentie par le Conseil d'administration du 7 octobre 2021, lui-même faisant usage de la délégation lui ayant été consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 20 mai 2021 (l'« **Assemblée Générale** ») au titre de sa 20^{ème} résolution. Cette émission a été réalisée sur le fondement de l'article L. 225-138 du code de commerce avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie d'investisseurs répondant aux caractéristiques déterminées par l'Assemblée Générale¹.

Ces OC ont été émises à un prix égal à 95% de leur valeur nominale. Les OC ne porteront pas intérêt et pourront être converties en actions ordinaires à la demande de leurs porteurs, à tout moment et à un prix de souscription par action (le « **Prix de Conversion** ») égal au montant le plus bas entre (i) 11,87 euros et (ii) 93% du plus petit des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes sur une période de 15 jours précédant chaque demande de conversion, dans le respect de la limite fixée par l'Assemblée Générale². Les OC pourront également être converties ou remboursées (en numéraire ou en obligations convertibles) à la demande de leur porteur en cas de survenance d'un cas de défaut.

Les actions nouvelles résultant de la conversion des OC seront totalement fongibles avec les actions ordinaires existantes et jouiront des mêmes droits.

¹ A savoir « une ou plusieurs personnes physiques ou morales (en ce compris des sociétés), trusts, et fonds d'investissement, ou autres véhicules de placement, quelle que soit leur forme (en ce compris, sans limitation, tout fonds d'investissement ou sociétés de capital-risque, notamment tout FPCI, FCPI ou FIP), de droit français ou étranger, actionnaires ou non de la Société, investissant à titre habituel dans le secteur de la santé ou des biotechnologies ».

² A savoir « 80% de la moyenne des cours pondérée par les volumes des 3 dernières séances de bourse précédant la demande de conversion ».

Dans l'hypothèse où les OC n'auraient pas été intégralement converties et/ou remboursées à leur échéance³, elles seront intégralement remboursées par la Société à hauteur de 100% de leur valeur nominale.

Les OC ne feront pas l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Cette opération a été conseillée et structurée par Vester Finance qui est également souscripteur des OC.

Principales caractéristiques de l'Augmentation de Capital

Le directeur général de la Société, faisant usage de la subdélégation lui ayant été consentie par le Conseil d'administration du 7 octobre 2021, lui-même faisant usage de la délégation lui ayant été consentie par l'Assemblée Générale au titre de sa 20^{ème} résolution, a également décidé ce jour l'émission de 107 992 actions nouvelles, sur le fondement de l'article L. 225-138 du code de commerce, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de M. Gérard Soula.

Conformément à la 20^{ème} résolution de l'Assemblée Générale, le directeur général a fixé le prix de souscription des actions nouvelles à 9,26 €, correspondant à la moyenne des cours pondérée par les volumes des 3 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission des Actions Nouvelles, sans décote.

L'admission des actions nouvelles aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris est prévue le 29 octobre 2021. Elles seront cotées sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (ISIN FR0011184241), porteront jouissance courante et seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société.

Structure de l'actionariat de la Société à l'issue de l'Augmentation de Capital et impact théorique de l'émission des OC

A la suite de l'émission de l'Augmentation de Capital, le capital social de la Société s'élèvera à 713 752,10 €, soit 7 137 521 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euros, représentant environ 101,54 % du capital social existant de la Société.

Monsieur Gérard Soula détenait avant l'opération 12,78% du capital de la Société, le groupe familial Soula détenant quant à lui 21,55%. A la suite de la réalisation de l'Augmentation de Capital, Monsieur Gérard Soula détiendra 14,10 %, le groupe familial passant à 22,73 %.

³ D'une durée initiale de 24 mois, prorogeable sous certaines conditions.

À titre d'illustration, un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société avant l'Augmentation de Capital (sur une base non diluée) et n'ayant pas participé à l'opération détiendra :

- 0,985% du capital social de la Société après l'Augmentation de Capital
- 0,888% après l'Augmentation de Capital et dans l'hypothèse où l'ensemble des OC seraient converties, à titre illustratif, sur la base du Prix de Conversion calculé à la date du présent communiqué, soit 8,39 € résultant, à titre illustratif, en une émission de 782 887 actions.

Tableau de la structure de l'actionariat :

	Avant l'Augmentation de capital		Après l'Augmentation de capital		Après l'Augmentation de capital et la conversion des OC convertibles	
	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital	Nbre d'actions	% du capital
Famille Soula	1 514 683	21,55%	1 622 675	22,73%	1 622 675	20,49%
Gérard Soula	898 463	12,78%	1 006 455	14,10%	1 006 455	12,71%
Olivier Soula	310 040	4,41%	310 040	4,34%	310 040	3,91%
Rémi Soula	288 690	4,11%	288 690	4,04%	288 690	3,64%
Laure Soula	17 490	0,25%	17 490	0,25%	17 490	0,22%
Investisseurs financiers	1 155 922	16,44%	1 155 922	16,20%	1 938 809	24,48%
Innobio (a)	671 641	9,55%	671 641	9,41%	671 641	8,48%
Fonds BioAM (b)	112 716	1,60%	112 716	1,58%	112 716	1,42%
Sous total (a)+(b)	784 357	11,16%	784 357	10,99%	784 357	9,90%
Vester Finance				0,00%	782 887	9,88%
Fonds Amundi	1 570	0,02%	1 570	0,02%	1 570	0,02%
Fonds Viveris	9 434	0,13%	9 434	0,13%	9 434	0,12%
Oréo Finance	40 561	0,58%	40 561	0,57%	40 561	0,51%
SHAM	320 000	4,55%	320 000	4,48%	320 000	4,04%
Salariés	143 140	2,04%	143 140	2,01%	143 140	1,81%
Comité Scientifique (BSA)	700	0,01%	700	0,01%	700	0,01%
Autocontrôle	37 199	0,53%	37 199	0,52%	37 199	0,47%
Autres actionnaires	4 177 885	59,43%	4 177 885	58,53%	4 177 885	52,75%
TOTAL	7 029 529	100,00%	7 137 521	100,00%	7 920 408	100,00%

Facteurs de risque

Les facteurs de risques affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.4 du document d'enregistrement universel relatif aux comptes clos le 31 décembre 2020 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2021. Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document d'enregistrement universel disponible sur le site internet de la Société. Les investisseurs sont également invités à prendre en considération les risques suivants : (i) le prix des actions de la Société peut fluctuer et baisser en dessous du prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Augmentation de Capital, (ii) la volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent connaître des fluctuations significatives, (iii) les actions de la Société peuvent faire l'objet de cessions sur le marché, susceptibles d'avoir un impact négatif sur le prix des actions, et (iv) les actionnaires de la Société peuvent subir une dilution potentiellement importante résultant de toute augmentation de capital future qui serait nécessaire au financement de la Société.

A propos d'Adocia

[Adocia](#) est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de formulations innovantes de protéines et de peptides thérapeutiques déjà approuvés pour le traitement du diabète et d'autres maladies métaboliques. Dans le domaine du diabète, le portefeuille de produits injectables d'Adocia est l'un des plus larges et des plus différenciés de l'industrie et comprend six produits en phase clinique et des produits en phase préclinique. La plateforme technologique brevetée BioChaperone® vise à améliorer l'efficacité et/ou la sécurité des protéines thérapeutiques tout en facilitant leur utilisation par les patients.

Le pipeline clinique d'Adocia comprend cinq formulations innovantes d'insulines pour le traitement du diabète : deux formulations d'insulines ultra-rapides basées sur l'insuline rapide lispro (BioChaperone® Lispro U100 et U200), une combinaison fixe de l'insuline lente glargine et de l'insuline à action rapide lispro (BioChaperone® Combo) et deux combinaisons d'insulines prandiales avec du pramlintide, un analogue de l'amyline (M1Pram et BioChaperone® LisPram). Le pipeline clinique inclut également une formulation aqueuse de glucagon humain (BioChaperone® Glucagon) pour le traitement de l'hypoglycémie.

Le pipeline préclinique d'Adocia comprend des produits bi-hormonaux dans le traitement du diabète : une combinaison de l'insuline rapide aspart avec du pramlintide (BioChaperone® AsPram), une combinaison fixe associant de l'insuline glargine avec un analogue du récepteur au GLP-1 (BioChaperone® Glargine Liraglutide). A cela s'ajoutent trois produits multi-hormonaux dans le traitement de l'obésité : une combinaison de glucagon et d'exenatide (BioChaperone® GluExe), une combinaison de pramlintide et d'exenatide (PramExe) ainsi qu'une triple combinaison de pramlintide glucagon et exenatide (BioChaperone® PramGluExe).

Adocia a également au sein de son portefeuille préclinique le développement d'une matrice hydrogel destinée à améliorer les techniques de thérapie cellulaire dans le traitement du diabète de type 1. Une première demande de brevet a été déposée.

Pour plus d'information, contactez :

Adocia

Gérard Soula

CEO

contactinvestisseurs@adocia.com

Tel : +33 4 72 610 610

www.adocia.com

Alizé RP

Adocia Relations Presse France

adocia@alizerp.com

Tél. : + 33 6 64 18 99 59/ + 33 6 18 38 11 14



European Rising Tech
LABEL



ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere



Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adocia et à ses activités. Adocia estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel d'Adocia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2021 et disponible sur le site Internet d'Adocia (www.adocia.com), et notamment aux incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données cliniques et analyses et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adocia est présente.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adocia ou qu'Adocia ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adocia diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions d'Adocia dans un quelconque pays.